

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Virements de crédits - Exercice 2022

L'an Deux Mil vingt et deux, le Lundi 12 Décembre 2022 à 18 H30 Le Conseil Municipal de Ceaux en Loudun s'est réuni sous la présidence de Régis SAVATON en qualité de Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 05 Décembre 2022

PRESENTS : M. Mmes Hervé BERTHON, Juliette BIGOT épouse BOURDIER, Jean-Marie ACIER, Adjoint, Evelyne MENNESSON, Francette MAUPOINT, Alicia DUPRÉ, Nicolas BOISSELLIER, François MEUNIER, GALLET Jean-Luc, Nicolas AUBERT.

Excusés : Pouvoir de M. Audren LEIGNER à M. Régis SAVATON, Pouvoir de M. Jérôme AOUATE à Mme Juliette BIGOT, M. Bruno LIAIGRE, Mme Katia FIORILLO, Mme Alicia DUPRÉ

Secrétaire : Hervé BERTHON

M. le Maire expose au Conseil que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2022 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Objet des dépenses	Diminution sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits		
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre article	et	Sommes
Investissement Dépenses :					
Immeubles de rapport.....			2132/64		100 000.00
Total					100 000.00
Investissement Recettes :					
Subvention département.....			1323		100 000.00
Total					100 000.00
Fonctionnement Dépenses :					
Personnel Titulaire.....			6411		250.00
Cotisation pour assurances du personnels.....			6455		120.00
Autres charges sociales.....			6475		300.00
Escompte escomptés.....			665		1 920.00
Total					2 590.00
Fonctionnement Recettes :					
Impôts directs locaux.....			73111		2 590.00
Total					2 590.00

Le Conseil approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus.

certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la réception en
Préfecture le 13/12/2022
et de la publication le 13/12/2022

A Ceaux en Loudun le 13/12/2022

Le secrétaire
Hervé BERTHON

